

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : Mardi 6 juin 2017	Le lundi douze juin deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : <i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 18</i> <i>Pour : 18</i> <i>Abstention : aucune</i>	<i>Étaient présents :</i> Monsieur François PALUT, Maire ; Mesdames JAFFRES Nadine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, PAGE Hélène, et Messieurs LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSECC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LE SCANF David, LERROL Nicolas, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° 2017 06 01	<i>Absents excusés :</i> Marie-Christine PICHON, Mariannick JUDEAU, Marie-France NENEZ, Brigitte STEPHAN et Stéphane PHILIP M Grégory BODERIOU a été élu <i>secrétaire de séance</i> .

Objet : Espace Culturel du Plan d'Eau, règlement d'utilisation

Monsieur Jean-Paul Le Nan, Adjoint au Maire, Rapporteur de la Commission Salle Multifonctions,

PRESENTE le projet de règlement intérieur d'utilisation de la salle multifonctions dénommé Espace Culturel du Plan d'Eau.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVENT ce règlement tel que présenté.

CHARGENT Monsieur le Maire de faire respecter le présent règlement ; et de notifier la présente décision auprès de toutes autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 12 juin 2017

François PALUT, Maire de PLOUVORN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUVORN**

Date de convocation : Mardi 6 juin 2017	Le lundi douze juin deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 18 Pour : 18 Abstention : 0	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° 2017 06 02	<u>Absents excusés</u> : Marie-Christine PICHON, Mariannick JUDEAU, Marie-France NENEZ, Brigitte STEPHAN et Stéphane PHILIP M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.

Objet : Rapport sur l'exploitation sur l'année 2016 de la concession du gaz naturel par GRDF

Monsieur le Maire

RAPPELLE à l'assemblée l'exploitation et l'acheminement du gaz naturel concédé le 31 mars 1998 pour une durée de trente années à GRDF, soit jusqu'au 30 mars 2028.

En contrepartie, GRDF paye une redevance à la commune, de 1.668,91 €. en 2016 pour 1.658 €. en 2015 et 1.633 €. en 2014.

PRECISE que pour l'année 2016, 8 nouvelles mises en service sont enregistrées (pour 4 en 2015 et 3 en 2014), soit 24.775 €. d'investissements effectués par le concessionnaire GRDF en 2016 et 4.303 Mwh acheminés. Le nombre total de clients sur la commune s'élève à 273. La longueur du réseau, principalement en polyéthylène (99 %) et accessoirement en acier (1 %), est de 12.955 ml.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT de valider le rapport d'exploitation de l'exercice 2016 tel que présenté.

CHARGENT Monsieur le Maire d'en informer toutes autorités compétentes.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 12 juin 2017

François Palut, Maire de PLOUVORN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUVORN

<p>Date de convocation : Mardi 6 juin 2017</p>	<p>Le lundi douze juin deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.</p>
<p>Membres :</p> <p><i>En exercice : 23</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 18</i> <i>Pour : 18</i> <i>Abstention : 0</i></p>	<p><u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, NENEZ Marie-France, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, THEPAUT Jean-Michel.</p>
<p>Délibération N° 2017 06 03</p>	<p><u>Absents excusés</u> : Marie-Christine PICHON, Mariannick JUDEAU, Marie-France NENEZ, Brigitte STEPHAN et Stéphane PHILIP</p> <p>M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.</p>

Objet : Redevance d'occupation temporaire du domaine public communal pour l'installation d'un commerce dit ambulancier au plan d'eau de Lanorgant sur la commune de Plouvorn

Monsieur le Maire

PRESENTE à l'assemblée le projet de mise à disposition d'un emplacement de près de 12 m² à l'entrée du site du plan d'eau de Lanorgant.

Ce projet fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communal, présentée en annexe.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT d'accepter l'occupation temporaire du domaine public communal pour l'installation d'un commerce dit ambulancier au plan d'eau de Lanorgant sur la commune de Plouvorn, objet d'une convention présentée en annexe.

DECIDENT du montant de trois cent euros – 300 €. – du par l'exploitant à ce titre pour la période du 15 juin au 14 septembre 2017.

CHARGENT Monsieur le Maire d'en informer l'exploitant ainsi que toutes autorités compétentes.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 12 juin 2017

François Palut, Maire de PLOUVORN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUVORN**

Date de convocation : Mardi 6 juin 2017	Le lundi douze juin deux mil dix-sept, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, François PALUT.
Membres : En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 18 Pour : 18 Abstention : 0	<u>Etaient présents</u> : PALUT François, JAFFRES Nadine, BOULAIRE Véronique, COMBOT Estelle, CRENN Nadia, LE GOFF Isabelle, MARC Anne-Hélène, PAGE Hélène, LE NAN Jean-Paul, CADIOU Martial, MIOSSEC Gilbert, FLOCH André, ALLAIN Michel, BODERIOU Grégory, BRAS Philippe, LERROL Nicolas, LE SCANF David, THEPAUT Jean-Michel.
Délibération N° 2017 06 04	<u>Absents excusés</u> : Marie-Christine PICHON, Mariannick JUDEAU, Marie-France NENEZ, Brigitte STEPHAN et Stéphane PHILIP M Grégory BODERIOU a été élu secrétaire de séance.

Objet : Dispositif d'appel à candidatures porté par la Région Bretagne pour la « Dynamisation des Bourgs Ruraux en Bretagne »

Monsieur Gilbert Miossec, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme-Aménagement du Bourg et Bâtiments Non-Sportifs »

PRESENTE à l'assemblée l'appel à candidatures de la Région Bretagne associée à l'Etat, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et la Caisse des Dépôts et Consignations relatif à « Dynamisation des Bourgs Ruraux en Bretagne ».

PRECISE que la commune de Plouvorn est directement concernée par le cycle « Opérationnel » correspondant aux études pré-opérationnelles, opérations d'investissement et l'animation dédiée. En effet, la démarche est engagée de lancer des actions concrètes pour une requalification et dynamisation du centre-bourg de la commune de Plouvorn après l'établissement de plusieurs études et réflexions menées en amont.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT de souscrire à l'appel à candidatures porté par la Région Bretagne pour la « Dynamisation des Bourgs Ruraux en Bretagne ».

CHARGENT Monsieur le Maire d'en informer les interlocuteurs ainsi que toutes autorités qualifiées.

Pour extrait conforme, établi à Plouvorn le lundi 12 juin 2017

François Palut, Maire de PLOUVORN

Le règlement intérieur de l'Espace Culturel du Plan d'Eau est adopté

En préambule, Eric Mingant de l'Association Héol à laquelle adhère la commune de Plouvorn depuis novembre 2014, dresse un bilan des consommations d'énergie 2016 dans les bâtiments communaux avec les investissements effectués et à venir pour réduire les consommations. Des efforts continuent d'être portés pour optimiser l'utilisation des salles.

Les élus adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du mardi 9 mai 2017.

Finances

Un emprunt court-terme de trésorerie est contracté à hauteur de 350.000 €. auprès du Crédit Agricole, remboursé dès le recouvrement des 384.404 €. de remboursement de TVA de l'année 2016.

Un accord pour une occupation de trois mois du domaine public est décidé avec un professionnel, Monsieur David Noyez, stationnant son commerce ambulancier aux abords du site du plan d'eau de Lanorgant, du 15 juin au 14 septembre 2017.

Espace rurale – Environnement

Deux sujets sont ajournés pour être discutés en commission :

Le renouvellement de l'exploitation des carrières « Lan Ar Marc'h » sur Trézilidé et Mespaul, objet d'une enquête publique du 22/05 au 23/06/2017

L'aliénation de deux parcelles au « Grannec » sur la commune.

La campagne de réfection de chaussée est presque achevée : il reste des secteurs en point-à-temps.

L'élagage est en cours, effectué en 2/8 par les employés communaux.

388 frelons ont été attrapés dans les pièges sur les espaces communaux. Ce travail de fond est effectué également par les particuliers.

Aménagement du bourg

Les élus décident de répondre à l'Appel à candidatures porté par la région Bretagne pour la « dynamisation des bourgs ruraux de Bretagne », dans le cadre des travaux à venir de requalification du centre-bourg.

Une réunion publique se tient jeudi prochain 15 juin à 19 h à l'Espace Jacques de Menou. Des panneaux présentant la démarche d'étude et les intentions à venir sont en place Place de l'Eglise.

Le rapport sur l'exploitation sur 2016 du service public d'exploitation et d'acheminement du gaz est présenté à l'assemblée. Ce service est délégué par voie de concession à Grdf pour 30 années. La commune de Plouvorn figure dans les 86 communes finistériennes – soit 30 % - à disposer du gaz de ville.

Affaires Scolaires et Enfances

Le mardi 6 juin s'est tenue une réunion sur le Projet Educatif Local.

L'éveil culturel pour les 4-5 ans démarre à la rentrée les samedis matins. 31 enfants sont intéressés.

Les enfants de 9 à 11 ans débutent l'été prochain au Centre de Loisirs les après-midis.

A la Toussaint 2018 se déroulera le séjour à Eurodisney pour 62 enfants de Plouvorn et 26 de Plouneventer. Des opérations de financement sont mises en place à ce titre.

Une réunion d'information sur le numérique est en cours de réflexion.

Conseil Municipal du lundi 12 juin 2017 – Mairie de Plouvorn

4 absents excusés : Mariannick Judeau, Marie-France Nénez, Brigitte Stéphan et Stéphane Philip

Action Culturelle, Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs

L'Espace Jacques de Menou est l'objet de travaux de réfection : toiture, éclairage et bientôt peinture du hall d'entrée, carrelage et peinture des sanitaires.

Espace Culturel du Plan d'Eau

Le règlement intérieur est adopté. Toute demande d'occupation des salles doit impérativement être effectuée par écrit à la Mairie, deux mois avant la tenue de l'organisation.

Association Sportive et Culturelle

Les assemblées générales des associations se succèdent, suivies assidûment par les représentants de la municipalité.

L'assemblée générale de l'ASC se tient mercredi prochain 21 juin 2017.

Le championnat de France de modélisme s'est déroulé au plan d'eau de Lanorgant avec 13 clubs distincts représentés sur site.

Le Festival du Gouel Bro Léon s'est correctement déroulé avec près de 5.000 entrées payantes recensées. Le bilan est positif sur tous les points : la sécurité a été bien assurée, la programmation a particulièrement été appréciée du public plouvornéen et alentour.

Actions Sociales et Solidarité

Un règlement est établi pour l'utilisation du columbarium.

Le service « Vas-y » recoupe un ensemble d'activités préventives proposé lors d'une prochaine permanence tenue régulièrement à la Maison du Guéven.

Une plaquette présentant les activités et permanences organisées à la Maison du Guéven est en cours d'étude.

Une première entreprise occupe l'espace co-working à l'étage de la Maison du Guéven.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le lundi 3 juillet 2017 à 19 h 00 en Mairie.